



AGNIN Infos

N° 60

Mars – Avril 2018



LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année à cette période, les collectivités territoriales se focalisent sur l'établissement de leurs budgets, compte-tenu de la baisse des subventions et des dotations de l'état ainsi que la modification des rôles de nos partenaires principaux que sont l'intercommunalité, le département et la région.

De notre côté, les taux communaux restent à un niveau bien inférieur à ceux pratiqués par les communes de la même strate au niveau départemental ou national. Une augmentation de 1% touchera seulement le foncier bâti. L'administration de son côté a revalorisé les bases d'imposition de 1.24.

Au centre du village, les travaux de construction du bâtiment des futurs commerces et appartements avancent comme prévu et sont au stade de la pose des carrelages.

Le chantier Nexity (Chemin du Dolleron) pour l'extension et renforcement des réseaux ainsi que la création de voirie se poursuit pour une fin de chantier programmée en juin.

Je remercie tous les participants au rendez-vous annuel « Village propre » où la collecte reste importante et nous constatons encore des dépôts de gravats et autres en grande quantité et notamment le long du ruisseau des gouttes.

La vogue de Pâques et son corso du lundi, organisé par l'OEA avec grand succès, a attiré une nombreuse assistance. Félicitations à toutes les personnes et associations ayant participé.

De même pour les membres de l'association TEJRAA qui a organisé au stade des Bruyères sa 2^{ème} manifestation d'endurance équestre avec plus de 120 participants inscrits.

Bien cordialement
Christian MONTEYREMAR

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 26 FEVRIER 2018

SALLE MULTI-ACTIVITES :

Une délibération est prise à l'unanimité pour la relance du projet de création d'une salle multi-activités à utilisation intercommunale et qui autorise Mr le Maire à lancer un appel d'offre pour le marché de maîtrise d'œuvre, et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

URBANISME :

Dossiers déposés depuis la dernière réunion:

- **DP** : CLAVE MICHEL « La Fournache » - construction d'une véranda, LASSO ROMAIN Lot. « Les Cerisiers » - construction d'un abri de jardin.
- **PC** : GUILLAUME Alain – Lot « Sorbier 2 » - maison individuelle.

COMPTE RENDU DE REUNIONS :

- **Anne-Marie MANDEREAU** donne lecture du projet de compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 08 février 2018 : un point fort est à signaler.

Les effectifs pour la rentrée 2017 sont en baisse et il y a une forte inquiétude du corps enseignant sur le maintien de la 6^{ème} classe.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 26 FEVRIER 2018 (Suite)

Le 09 février 2018 une journée de grève du corps enseignant pour signifier leur désaccord sur la fermeture probable d'une classe : la mairie a organisé, en collaboration avec le personnel communal, l'accueil des enfants.

- **Christian MONTEYREMAR** présente le compte-rendu de la Commission Finances de la CCPR : L'augmentation à venir de la taxe foncière intercommunale sur le bâti et de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (1 point – afin de se rapprocher du coût du service).

Comité de Pilotage : Fusion CCPR/CCTB : suite aux votes positifs des deux conseils communautaires, le travail continue, pour apporter une réponse à toutes les différences, ainsi que sur la future gouvernances, l'organisation et le personnel.

Alain Docher présente le compte-rendu de la commission voirie : il signale que les travaux d'aménagement du carrefour Route de Vienne – Rue du Stade sont programmés pour juin 2018.

CHANTIERS EN COURS :

Commerces : Les délais sont tenus. Le bâtiment est hors d'eau / hors d'air, les entreprises effectuent les travaux d'intérieur.

Nexity : Le planning concernant le chantier relatif à l'extension des réseaux et de la création de la voirie est respecté. Les travaux devraient se terminer fin mai.

SEDI :

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour le solde de la 2^{ème} tranche « rénovation de l'éclairage public », car le décompte final de l'opération dépasse les prévisions. Suite au passage de l'organisme de contrôle, des travaux supplémentaires ont été réalisés. La participation de la commune s'élève donc à 6 293.49 € TTC.

Un point lumineux supplémentaire sera installé – Route de Vienne – en face du lotissement « Le Sorbier des Oiseleurs ».

TRAVAUX PREVISIONNELS :

Ecole :

Des consultations sont en cours et présentation de devis pour la sécurisation de l'ouverture du portail côté maternelle.

Logement au-dessus de la mairie : La réparation de la VMC est en attente.

Création voirie :

Ex propriété Pernoud : En prévision 40 000 € qui ont déjà été prévus au budget 2017.

Rue du Revolley : Eclairage public, enfouissement des réseaux, chemin piétonnier.

Chemin du Sénat : Elagage des chênes centenaires : les élus se rendront sur place et délibéreront lors du prochain conseil.

BUDGET :

La réunion concernant le vote du budget est prévue le 22 mars 2018, et sera précédée de la Commission des Finances le 09 mars.

PERSONNEL COMMUNAL :

Isabelle Desbuisson sera nommée stagiaire à 32h00 hebdomadaire à compter du 01^{er} avril pour une année.

Amélie Achard : fin de CDD le 30 mars 2018. Son contrat sera reconduit pour 6 mois à raison de 30h00 hebdomadaire.

Une délibération est prise pour la création du poste administratif 30h00 par semaine.

Jean-Claude GRAIL : 2 dossiers sont actuellement en cours :

- 1 dossier de longue maladie.
- 1 dossier de reconnaissance de maladie professionnelle.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 26 FEVRIER 2018 (Suite)

DIVERS :

* *Salle des fêtes actuelle* : Consultation pour l'aménagement en inox d'un plan de travail derrière le bar. Actuellement les tables sont en bois et usagées.

* *Défilé du 19 mars 2018* : Rendez-vous à 17h15 au monument aux morts.

* *Vogue* : Réunions avec les conscrits, la gendarmerie le 16 mars 2018 à 18h00 en mairie.

* *1^{er} Mai* : La mairie lance les consultations auprès des exposants et restent à l'écoute pour de nouveaux exposants.

* *Création d'un club de foot « FC AGNIN »* : les dirigeants sont à la recherche de sponsors et de joueurs seniors masculins et féminins.

* *Changement de signalétique « Bibliothèque » en « Médiathèque »*.

* *Village propre* : Rendez-vous le samedi 24 mars à 8h30 sur la place d'Agnin pour tous les volontaires.

* *Centenaire du 11 Novembre 1918* : Des réunions sont en cours au sein de nos 4 communes Agnin, Anjou, Bougé, Sonnay.

La séance est levée à 22h30.

Vu pour être affiché le 02 mars 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 22 MARS 2018

VOTE :

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017:

BUDGET PRINCIPAL

Section fonctionnement :

Les réalisations sont conformes aux montants budgétés.

Les recettes se sont élevées à 655 637.05 € pour 530 085.91 € de dépenses de fonctionnement ce qui dégage un excédent de fonctionnement de 125 551.14 € pour l'exercice 2017 et un excédent cumulé avec reprise de l'excédent 2016 de 155 551.14 €. Ce montant permettra de financer une partie des dépenses d'investissement 2018.

Les principaux postes des dépenses sont les dépenses à caractère général pour 147 616.69 €, les frais de personnel, salaires et charges pour 229 140.63 € et les autres charges de gestion pour 129 296.46 €.

Section investissement :

Les dépenses 2017 comprenaient plusieurs opérations qui n'ont pas pu se réaliser au cours de l'année et qui ont été reportées en grande partie au budget 2018. Ce budget a été réalisé pour 125 736.20 €.

Les recettes portées à la section investissement principalement les remboursements de TVA, et la taxe d'aménagement se sont élevées à 244 891.97 €.

Ce qui fait ressortir un excédent de 119 155.77 € et un excédent cumulé avec la reprise de l'excédent 2016 de 559 620.51 €.

CA adopté à l'unanimité moins 1 abstention, conforme au compte de gestion de la trésorerie.

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX :

Il comprend le règlement des échéances d'emprunt, des travaux réalisés, l'encaissement des loyers.

Le tout fait ressortir : Un excédent de fonctionnement de 11 541.55 € et un excédent cumulé avec la reprise de l'excédent 2016 de 12 775.00 €.

Un excédent d'investissement de 10 552.33 € et un excédent cumulé avec la reprise de l'excédent 2016 de 66 807.34 €.

CA adopté à l'unanimité moins 1 abstention, conforme au compte de gestion de la trésorerie.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 22 MARS 2018 (Suite)

BUDGETS ANNEE 2018 :

BUDGET PRINCIPAL

Section fonctionnement :

Le conseil municipal a arrêté le total des dépenses prévisibles de fonctionnement pour 2018 à 630 936.00 €.

Pour permettre le financement de ces dépenses, la prise en compte de la dotation aux amortissements, le conseil municipal a entériné un budget en recettes de 630 936.00 €.

Pour obtenir ce montant **le conseil a décidé par 7 voix pour, 4 contre et 2 abstentions d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière bâti de 1% et de ne pas augmenter la taxe d'habitation.**

La revalorisation des bases d'imposition décidée par l'administration fiscale est de 1.012.

Taux communaux 2018 :	Taux moyens communaux 2018 au niveau	
	National	Départemental
Taxe d'habitation : 7.19	24.47	21.27
Taxe foncière bâtie : 14.29	21.00	28.29
Taxe foncière non bâtie : 53.82	49.46	60.51

Section investissement communal :

Les travaux non réalisés en 2017 ont été reportés pour un montant de 465 911.88 €.

En complément, divers investissements ont été programmés. Une somme a été inscrite en dépenses imprévues et une autre de 420 763.58 € pour la salle multi-activités.

L'ensemble donne un budget d'investissement pour 2018 de 796 082.02 €. Le financement de ces investissements se fera par les réserves financières de la commune, la capacité d'autofinancement dégagée en 2017 et des subventions et participations à obtenir sans avoir recours à l'emprunt.

Budget adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Budget locaux commerciaux

Fonctionnement :

Le montant prévisionnel des recettes est de 31 588.00 €. Il permettra de financer le remboursement des intérêts d'emprunt, la prise en charge des amortissements et autres pour un montant équivalent.

Investissement :

Le montant prévisionnel des dépenses est de 640 115.00 €, principalement composé de 24 415.00 € pour le remboursement du capital des emprunts, et 606 273.67 € pour la réalisation des travaux de construction de commerce en cours. Le montant équivalent en recettes est constitué des reports, des subventions, de la dation Habitat Dauphinois et d'un emprunt de 400 000.00 €.

Budget adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Divers :

- *Panneau lumineux d'affichage* : étude de coûts entre le nouveau contrat de maintenance et d'hébergement proposé avec le matériel en place et l'éventuel investissement dans un nouveau matériel.

- *Décharge de la RD 51* : La DREAL nous informe des règles en vigueur dans ce domaine.

Vu pour être affiché le 23 Mars 2018, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

L'INGREDIENT

Café - Restaurant - Bar

Nous tenions à remercier chaleureusement les Agnitaires pour leur participation.

Le vote s'est porté sur L'ingrédient.

Nous sommes impatients de vous accueillir, en attendant vous pouvez nous retrouver sur la **page facebook : L'ingrédient** .

A très bientôt !

DEMARCHAGE A DOMICILE : VIGILANCE !

Si vous êtes démarché(e) à votre domicile ou par mail par une société vous proposant la vente de services, de matériel, la réalisation d'études, sachez que la commune ne mandate aucun prestataire privé pour ce genre de prestation. Nous vous appelons à la vigilance envers ces démarcheurs qui peuvent se déclarer indûment autorisés par la commune.

Si le cas se présente, merci d'en **informer la mairie en précisant la raison sociale de la société qui vous a démarché.**

N'hésitez pas à vérifier l'identité de votre interlocuteur en demandant la carte professionnelle.

Dans tous les cas, vous devez disposer d'un délai de rétractation de 7 jours.

Vous pouvez contacter la Mairie au 04.74.84.07.40
ou la Gendarmerie de Roussillon au 04.74.86.20.17



FRUCTUEUX NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme chaque année, rendez-vous était donné ce samedi 24 mars pour « *Village propre* », nous avons bien travaillé et avons même rempli la déchetterie d'Anjou tant la collecte était bonne.

Hélas ! nous avons ramassé des papiers, des sacs plastiques, des bouteilles en verre jetés dans les fossés, mais aussi des pneus, des morceaux de tuyaux...

L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier très chaleureusement l'association de chasse ainsi que toutes les personnes présentes pour leur dévouement et leur participation.

NUISANCES SONORES, QUELQUES CONSIGNES DE BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, débroussailleuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique.... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Les nuisances dues aux animaux domestiques sont également très gênantes pour le voisinage alors veillez à ce que votre animal de compagnie n'aboie pas de manière intempestive, de jour comme de nuit afin de préserver la tranquillité de chacun.

NUISANCES VISUELLES ET AUTRES

Hauteur des clôtures, respect des limites par rapport aux domaines public et privé – Renseignez-vous en Mairie.

RAPPEL :

Les haies doivent être taillées, en largeur et hauteur, de façon à ne pas gêner la visibilité des automobilistes. Entre riverains si celles-ci sont plantées à 0.50 m de la bordure, la hauteur maximum est de 2 m.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS :

Dans un souci d'esthétique et d'hygiène, nous demandons aux habitants de bien vouloir rentrer leurs conteneurs, après collecte, à l'intérieur de leur propriété afin qu'ils ne soient pas visibles de la rue.

DE MÊME, LE DEPÔT SAUVAGE EST INTERDIT NOTAMMENT AUX ABORDS DES CHEMINS, COURS D'EAU (GRAVATS, DECHETS VERTS, ENCOMBRANTS.....) ET A PROXIMITE DU CONTENEUR A VERRES SITUE A LA STADE DES BRUYERES. DES BACS SONT PREVUS A LA DECHETTERIE D'ANJOU SITUEE SEULEMENT A QUELQUES MINUTES DE NOTRE VILLAGE.

SACHONS PRESERVER NOTRE ENVIRONNEMENT !!!!

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT,
ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



→ UN ANNUAIRE

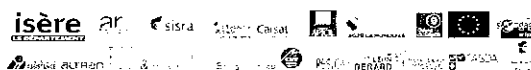
- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, la culture, la sécurité au domicile, le soutien des aînés, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- via les points d'information de proximité sur les actions et

→ UN AGENDA

- des événements, ateliers et conférences, rencontres et expositions




Médiathèque Agnin

Deux dates à retenir:

- > **Vendredi 25 mai**, Apéro lectures à partir de 19h00, partageons nos coups de coeur devant un apéro offert par la médiathèque d'Agnin.
Entrée libre et gratuite, Réservations au 06 89 91 15 71.
- > **Samedi 23 juin**, P'tit déjeuner des nouveautés à partir de 10h00, venez découvrir les nouveautés pour l'été autour d'un thé/café, ambiance vacances et plage assurée!

En ce moment, **nouveautés** dans votre médiathèque



Et d'autres titres à découvrir...

INFO: Votre médiathèque sera fermée du mercredi 1er août au vendredi 31 août. Réouverture le 1er septembre 2018.

<u>Horaires</u> Lundi 16h30-18h30 Mercredi 16h30-18h30 Samedi 10h-12h	Recherchez et réservez vos livres, CD/DVD sur le <u>site internet du réseau:</u> www.http://reseau-mediatheques.ccpaysroussillonnais.fr/
---	--

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Sortie familles



Le centre social vous propose ses sorties pour tous.

La prochaine sortie aura lieu Le samedi 2 juin aux Passerelles de Monteynard.

Départ en bus de la Place de Sonnay. Venez découvrir les gorges du Drac et de l'Ebron au travers d'une randonnée adaptée à votre envie, en traversant les passerelles himalayennes uniques en Europe.

Petits ou grands, marcheurs non marcheurs, cette sortie s'adaptera à votre niveau.

Tarif au quotient familial.

Inscription à partir du 16 avril 2018 au 04.74.79.43.51.

Camp d'été ados

Pour les enfants à partir de 2007, le centre social propose deux camps:

Du 9 juillet au 13 juillet : thématique aquatique et sportive.

Du 23 juillet au 27 juillet : thématique artistique à Avignon.

Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 12 avril de 9h à 12h à l'école d'Agnin sur inscription.



Inscription à partir du 22 mai 2018.

Retenez les dates :

- 25 mai : Soirée jeux à Bougé-Chambalud salle du Mille-Club, jeux de société et d'extérieur sont à l'honneur.
Tarif: un plat à partager, barbecue offert.
- 10 ans du centre social les 31 août et 1 septembre 2018.

Depuis l'automne 2017, la commission « Bien vieillir, une ressource » d'Au Fil de Lambre, regroupant les communes d'AGNIN, ANJOU, BOUGE-CHAMBALUD ET SONNAY travaille sur **LE THEME DU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**.

Plusieurs professionnels de la restauration ont été consultés et notre choix s'est arrêté sur « **Les Opalines** », pour des questions de qualité de service, de souplesse, de tarif et de proximité. Ce service de portage de repas à domicile est basé à la Maison de Retraite médicalisée de Châteauneuf de Galaure et fonctionne depuis 2015.

« Les Opalines » propose un repas traditionnel associant qualité, quantité et équilibre alimentaire. Les plats sont préparés par les cuisiniers des Opalines, fabriqués dans l'établissement, avec des produits de saison et conditionnés en barquettes réchauffables au micro-ondes. Les repas médicaux et les régimes spéciaux sont respectés.

Les personnes peuvent commander selon leurs envies et leurs besoins : chaque jour ou seulement quelques jours par semaine. Le service de livraison est personnalisé et a lieu plusieurs fois par semaine. Le livreur est attentionné et vérifie les dates de péremption des repas restant. Les personnes sont libres de commander lorsqu'elles le souhaitent (permanence téléphonique 7/7), de manière régulière ou irrégulière et sans engagement.

Plusieurs formules sont proposées :

FORMULE EXPRESS	FORMULE ALLEGEE	FORMULE EQUILIBRE	FORMULE GOURMANDE
5,10 €	7,80 €	9,80 €	11,80 €
<ul style="list-style-type: none"> • Plat • Accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée • Plat • Accompagnement • Dessert 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée • Plat • Accompagnement • Fromage • Dessert • Pain ***** • Potage 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrée • Plat • Accompagnement • Fromage • Dessert • Pain ***** • Potage • Plat du soir • Fromage • Dessert • Pain

Les personnes intéressées par cette offre peuvent directement prendre contact avec les Opalines au 04/75/68/42/10. La mise en place du service est simple, par téléphone.



Les Opalines
4 Rue du 14 Juillet 1944
26330 Châteauneuf-de-Galaure
Tel : 04 75 68 42 10
www.lesopalines.fr

Association des Parents d'Elèves



L'APE vous donne rendez-vous le

Dimanche 3 juin 2018 pour 2 évènements majeurs :

- Son 1^{er} vide-grenier : venez nombreux sur la Place et Montée du Village pour chiner ou vendre vos trésors. Ouvert aux visiteurs dès 7h le dimanche matin. Parking gratuit.
- Une matinée caillettes-tome daubée-frites sur la Place du Village.
Les précommandes sont déjà prêtes.

Encore et toujours, les bonnes volontés et petites mains sont les bienvenues.

L'APE et l'Ecole Primaire d'Agнин organisent leur Kermesse le Samedi 16 juin 2018 dans la Cour de l'école. La journée se déroulera en deux temps :

- dès 10h00 : le spectacle préparé par les enfants et l'équipe enseignante
- puis un moment de détente avec différents jeux pour petits et grands : (jeux prêtés par le Fil de l'Ambre, structures gonflables, pêche aux canards...).

Les évènements de la journée sont encore en cours de finition.

Pour l'une ou l'autre de ces manifestations n'hésitez pas à nous contacter : 06.76.26.90.50 ou ape_agnin@yahoo.fr et venez nombreux à la prochaine réunion de l'APE le jeudi 26 avril 2018 à 20h15 devant le portail de l'école (côtés travaux).

03 Juin 2018

Vide-greniers



Vide-greniers à partir de 7h
(2,50 € le mètre)

Infos et Réservations
au 06.76.26.90.50

Journée organisée par
L'APE AGNIN



Matinée Caillettes Frites - Tomme daubée

(Buvette sur place)

AGNIN
Place du Village

espoir

ISERE CONTRE LE CANCER

L'Antenne de Roussillon de l'ASSOCIATION ESPOIR ISERE CONTRE LE CANCER
organise sa 21^{ème} MARCHÉ de L'ESPOIR

Dimanche 13 mai 2018 à SAINT-ALBAN-DU-RHONE de 8h30 à 17h30
Rendez-vous à la Salle Polyvalente

4 circuits familiaux de 4 – 8 – 16 et 24 kilomètres

Contacts : Nicole VELLAY – Tél : 04 74 84 97 82 – vellay.rene@orange.fr
Georges ODDOUX – Tél : 04 74 29 51 98 – georges.oddoux42@orange.fr



La 2ème édition du RAID TEJRAA organisé par l'Association TEJRAA (composée de 7 organisateurs, dont 5 membres du bureau) s'est déroulée

Dimanche 22 avril 2018 au stade des Bruyères d'Agnin

Plus de 120 chevaux, environs 500 personnes sur le site (visiteurs et cavaliers), 60 bénévoles, 6 vétérinaires et 4 juges. Des épreuves de 10 à 80 kms sur trois boucles balisées au plâtres et fléchage en couleur, sur 8 communes aux alentours.

Championnat départemental Isère + CEI (Concours Endurance International). Sur la CEI, il y avait 11 chevaux dont deux étrangers (Angleterre et Italie).

Félicitations unanimes des juges qui réclament pour 2019 un deux étoiles (épreuve de 130kms). Affaire à suivre...

Les épreuves se sont très bien déroulées depuis 7h15 le matin jusqu'à 16h où la remise des prix a récompensé tous les participants, grâce à de nombreux partenaires.

Un grand soleil qui a rassemblé cavaliers et visiteurs autour d'un verre à la buvette. Soutien de la mairie d'Agnin pour le prêt de ses infrastructures, matériel et aide logistique, de la mairie d'Anjou et de Salaise sur Sanne également.

GALA DE DANSE DE LA PLAINE ENTENTE

L'Association LA PLAINE ENTENTE organise son gala de danse

Samedi 26 mai 2018 à la Salle Poyvalente de Saint-Rambert d'Albon
14h30 pour les enfants et 20h00 pour les ados et les adultes
Réservations auprès de Claire PATCH au 06 50 38 38 41



SAPEURS-POMPIERS

Le lieutenant Alain DOCHER a officiellement posé ses bottes et son casque le 10 avril après 31 ans d'engagement auprès des sapeurs-pompiers d'Agnin, dont 16 années sur la fonction d'adjoint et 8 sur celle de chef de caserne.

Cet engagement exemplaire sera mis à l'honneur dans quelques mois lors de la cérémonie de passation de commandement.

Une page se tourne pour Alain, la caserne poursuit sa route et il a efficacement transmis les "clés" du chef, avec une transition bien anticipée.

L'adjudant-chef Pierre ASTRUC et **l'adjudant-chef Julien BOURSON** sont désormais les nouveaux chef et adjoint. Bonne chance à eux dans ces nouvelles fonctions.

Alain, nous te souhaitons une excellente retraite !!

Formations :

Les sapeurs **Théo Pereira** a réussi le stage Opérations Diverses, **Paul Rediu** celui de Incendie niveau 2 et **Clément Moulin** le stage Secours à Personnes. **Félicitations à eux !**

Comme chaque année, **les conscrits d'Agnin et Anjou sont venus à la caserne** pour suivre une **initiation aux gestes qui sauvent** de 2 heures, avant le lancement de la vogue. C'est aussi l'occasion de faire découvrir l'activité de sapeurs-pompiers volontaires et de, pourquoi pas, créer des vocations. Nous rencontrerons prochainement **les conscrits de Sonnay**.



De gauche à droite :

L'adjudant-chef **Julien BOURSON**, l'adjudant-chef **Pierre ASTRUC** et le lieutenant **Alain DOCHER**

LE CLUB CONTACT ET LOISIRS D'AGNIN



Le Club Contact et Loisirs est reparti pour cette année 2018.

L'assemblée Générale a eu lieu le dimanche 28 janvier et son bureau a été reconduit.

Le **mardi et le jeudi** nous nous réunissons le plus souvent pour des parties de coinche, de rummikub. Si de nouveaux adhérents veulent nous rejoindre nous serions heureux de les accueillir.

Nous organisons deux concours de coinche (l'un en **FEVRIER**, l'autre en **NOVEMBRE**), un repas grenouilles en **JUIN**, un repas de rentrée en **SEPTEMBRE** et un repas de fin d'année.

Nous avons des activités communes avec les autres clubs d'Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay :

- **LE JEUDI 8 JUIN** : nous organisons un repas à 12h00, des jeux l'après-midi. Des instants de convivialité et la journée se termine par un casse-croûte comme toutes les fois que nous sommes ensemble.
- **Le JEUDI 2 AOÛT** : l'après-midi est convivial et se termine par un encas.

Nous avons des réceptions annuelles avec chacun des clubs.

En 2018 deux voyages seront proposés : l'un en Italie l'autre en Corse. Pour la Corse, il reste quelques places (ouvert à tous).

Pour de plus amples renseignements contacter le ☎ 04 74 84 06 49 ou 04 74 84 15 62.



Modèles Club Roussillonnais Agnitaire

Le Club **MCRA** organise un concours aéromodélisme

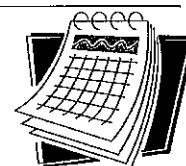
le dimanche 6 mai 2018 sur le terrain des Bruyères à Agnin

A l'issue de ce concours, vers 17h00, des récompenses seront remises aux vainqueurs des différentes épreuves : cadets, juniors et seniors.

L'équipe MCRA

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dimanche 6 Mai	: concours aéromodélisme - Stade des Bruyères (MCRA)
- Dimanche 13 mai	: Marche de l'Espoir (Saint-Alban-du-Rhône)
- Vendredi 18 mai à 20h30	: Eclisse totale - Théâtre de Cordeliers à Annonay (Déclic)
- Vendredi 25 mai	: Soirée jeux - Salle du Mille-Club à Bougé-Chambalud (Au Fil de Lambre)
- Samedi 26 mai	: Gala de danse - Salle Polyvalente de St Rambert d'Albon (Plaine Entente)
- Samedi 2 juin	: Sortie familles aux Passerelles de Monteynard (Au Fil de Lambre)
- Samedi 2 et dimanche 3 juin	: Exposition - Tour d'Anjou (Déclic)
- Dimanche 3 juin	: Vide Grenier - Place et montée du Village (APE)
- Dimanche 3 juin	: Matinée caillettes - frites - tomme daubée (APE)
- Jeudi 8 juin	: Repas avec les clubs d'Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay (Club Contact et Loisirs)
- Samedi 16 juin	: Kermesse - cour de l'école (APE)
- Vendredi 6 juillet, tombée de la nuit	: Ciné Plein-air -Jardins de la Mairie à Sonnay (Déclic)
- Samedi 18 août à partir de 15h00	: Concours de Pétanque au Stade des Bruyères (ACCA)
- Jeudi 2 août	: Accueil des clubs d'Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay (Club Contact et Loisirs)



Calendrier AMI des Villages
1er semestre 2018
Communes Sonnay, Bougé Chambalud, Anjou, Agnin

	date	Sonnay	Anjou	Bougé Chambalud	Agnin
Décembre	19/12/17		10h00-12h00		14h00-16h00
	26/12/17	congé scolaire			
Janvier	02/01/18	congé scolaire			
	09/01/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	16/01/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	23/01/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	30/01/18		10h00-12h00		14h00-16h00
Février	06/02/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	13/02/18	congé scolaire			
	20/02/18	congé scolaire			
	27/02/18		10h00-12h00		14h00-16h00
Mars	06/03/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	13/03/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	20/03/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	27/03/18		10h00-12h00		14h00-16h00
Avril	03/04/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	10/04/18	congé scolaire			
	17/04/18	congé scolaire			
	24/04/18		10h00-12h00		14h00-16h00
Mai	01/05/18	Féié		Féié	
	08/05/18		Féié		Féié
	15/05/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	22/05/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	29/05/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
Juin	05/06/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	12/06/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	19/06/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	26/06/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
Juillet	03/07/18		10h00-12h00		14h00-16h00
	10/07/18	10h00-12h00		14h00-16h00	
	17/07/18	congé scolaire			

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

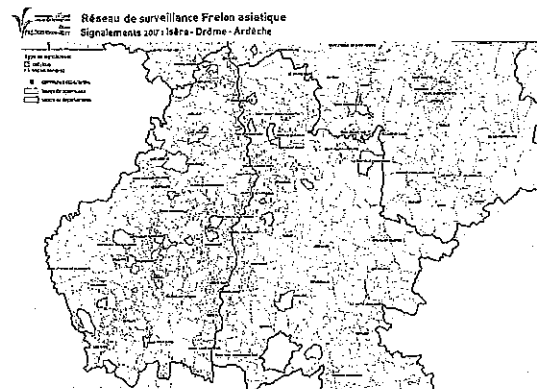
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 /
info@gds38.asso.fr

FREDON 38 : 04 74 86 40 68 /
catherine.prave@fredon38.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

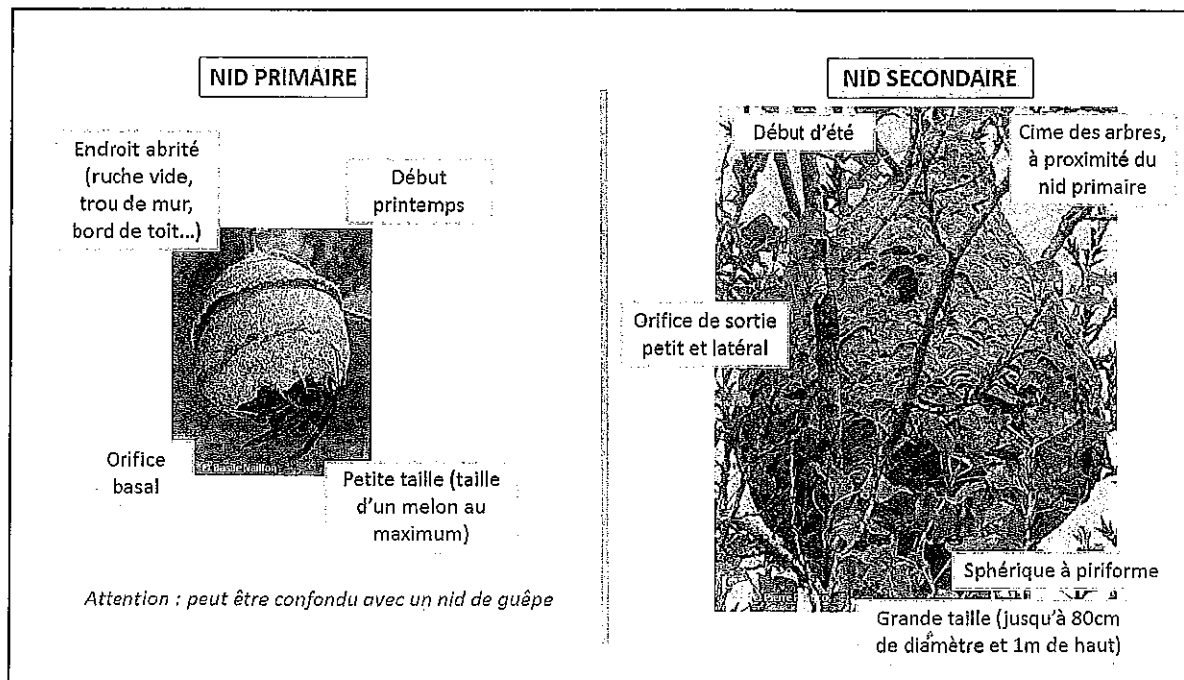
Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

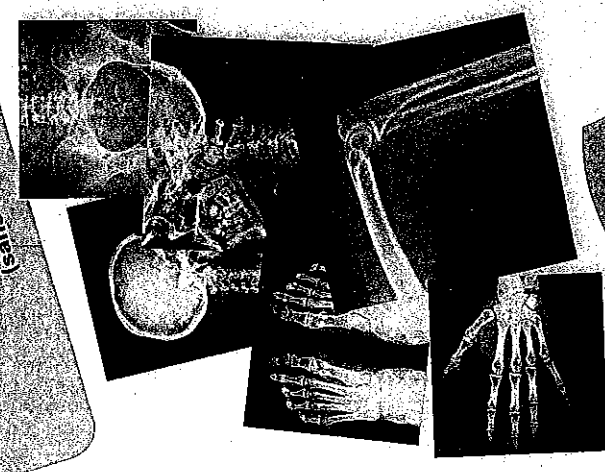
⁴ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



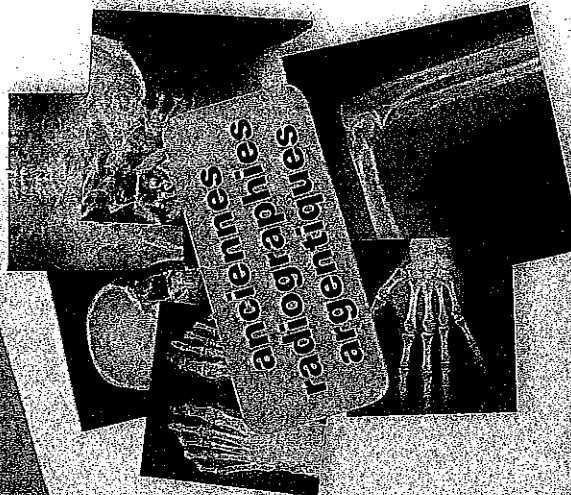
Rapportez...

vos anciennes radiographies argentiques
(sans leurs pochettes)

Horserpiments
(sans leurs pochettes)



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Communauté de Communes du Pays Roussillonnais
19, rue de la République - 13000 Saint-Rémy
Tél : 04 77 42 93 15 Fax : 04 77 42 93 16
Site : www.cccpaysroussillon.com
Email : cc@ccpaysroussillon.com



À la déchetterie de Saint-Clair-du-Rhône
ZA de Varambon

Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Munissez-vous d'un justificatif de domicile

Attention, cette collecte exceptionnelle est organisée durant les mois de **AVRIL, MAI et JUIN 2018.**

La collecte des anciennes radiographies argentiques est réalisée en partenariat avec l'association reconnue d'utilité publique, Terre d'Amitié. Le recyclage de ce déchet spécial permettra l'achat de lait et de médicaments pour les dispensaires du Sénégal et du Burkina-Faso.



Ces deux services de collectes sont mis en place par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. **Ils sont réservés aux particuliers habitant le Pays Roussillonnais.**

